



« TRANQUILITE SENIORS »

REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL

Le rapport « sur les besoins de sécurité liés au vieillissement de la population » de Monsieur le député Edouard Courtial a conduit le Ministre de l'intérieur, à décider la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la sécurité des personnes âgées. Ainsi, les personnes particulièrement vulnérables du fait de leur isolement ou de difficultés dues à la santé peuvent être inscrites sur un registre communal confidentiel mais aussi peuvent se signaler auprès de la gendarmerie. C'est la raison pour laquelle j'encourage les personnes qui le souhaitent à s'inscrire de façon à pouvoir vous contacter et, si besoin vous aider en cas d'évènement grave comme par exemple la canicule. Le secrétariat de la Mairie (02 41 51 72 29) se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Le Maire

PRÉ-INSCRIPTION à remettre à la mairie

Madame ou Monsieur :

Adresse :

Téléphone : Date de naissance :

Personne(s) à prévenir (Nom adresse et téléphone)

.....

Médecin (Nom et téléphone)

souhaite être inscrit(e) dans le Registre Nominatif Communal.

LeSignature,

Si vous êtes un parent, voisin ou ami d'une personne particulièrement vulnérable, vous pouvez également

l'aider en remplissant ci-dessus ses coordonnées ainsi que les vôtres ci-dessous :

Je soussigné(e) (Nom Prénom)

Préciser le lien de parenté (voisin, ami, médecin, etc.)

Adresse :

Téléphone :@

déclare la personne désignée ci-dessus.

Le Signature

